

Devenir beau-père ou belle-mère

Tomber amoureux d'une personne qui a déjà des enfants d'une précédente union n'est pas anodin. Bien souvent, c'est plus qu'un couple qui se dessine, c'est une famille... recomposée. Comment aimer des enfants qui ne sont pas les siens ? Comment trouver sa place auprès d'eux et la faire respecter ? Quel rôle avoir dans leur éducation ? Pour vous aider à vivre au mieux vos premiers pas de beau-parent, nous avons exploré avec la psychologue Catherine Audibert les cinq grandes étapes de cette nouvelle vie.

Prendre le temps

On ne devient pas le beau-père ou la belle-mère d'un enfant dès lors que l'on décide de faire sa vie avec l'un de ses parents. « C'est la vie commune du nouveau couple qui instaure la place de beau-parent, explique Catherine Audibert, psychologue et psychanalyste. Mais sur le plan psychique, l'on devient beau-parent tout comme l'on devient parent : avec l'expérience de cette nouvelle situation. » Les rencontres et moments passés ensemble avant la vie commune permettent de faire connaissance en douceur, de se découvrir. Mais c'est la cohabitation qui marque vraiment le début de l'expérience de beau-parent. Partager le petit-déjeuner, donner son bain au plus jeune, regarder un film avec les grands... Seul le quotidien permet de vraiment se rapprocher des enfants, de s'occuper d'eux, de les protéger et donc, de s'y attacher.

Recomposer une famille nécessite, pour les adultes, comme pour les enfants, de se donner du temps. Et de toujours garder à l'esprit qu'une famille recomposée est le fruit d'une, ou de deux, famille(s) décomposée(s). Avec ce que cela peut induire de souffrances et de difficultés. Tristesse, regret, culpabilité, colère... Chaque membre de la famille ressort forcément changé et bouleversé de son éclatement et de la séparation du couple parental. Et chacun a besoin de temps pour pouvoir (se) reconstruire. « La règle d'or de la recomposition, pour Catherine Audibert, c'est de ne pas vouloir précipiter les choses, de laisser du temps au temps. Prendre une place de beau-parent ne se fait pas en un jour, il faut avoir un peu de tact et de discernement pour que cette place soit acceptée. L'hostilité des beaux-enfants, qui est fréquente au départ, ne doit pas être interprétée comme une attaque du beau-parent dans sa personne, mais dans la place qu'il prend de ce fait. »

Trouver sa place de beau-parent

Parent de substitution ? Parent supplémentaire ? Ou pas parent du tout ? La place du beau-parent n'a rien d'une évidence. « Dans la plupart des cas, affirme Catherine Audibert, il ne s'agit pas de remplacer le parent manquant. Certes, il y a une place à prendre, mais c'est une place à inventer, elle est « autre ». Que le parent soit éloigné par le divorce, ou même décédé, il restera toujours le parent. » Ainsi, la place du beau-parent se dessine en fonction de l'investissement que ce dernier est prêt à offrir à sa relation avec l'enfant, mais aussi de ce dont le ou les enfant(s) ont besoin de trouver auprès de lui. « Le beau-parent peut prendre une place parentale à part entière, dans son implication au quotidien auprès des enfants avec le parent présent, explique Catherine Audibert. Parfois, en cas de disparition totale de l'autre parent, le beau-parent sera investi par l'enfant ou les enfants comme s'il était le parent, et ce, surtout lorsque les enfants sont petits. »

Pourtant, la réalité n'est pas aussi simple, comme le raconte Marie, belle-mère de Louis. « J'ai eu beaucoup de mal à trouver ma place, car celle-ci était dynamitée de tous les côtés, avec en plus des grands-parents très hostiles à mon égard. J'ai le sentiment que le rôle du beau-parent est très contradictoire : d'une part vous avez l'obligation, liée à la situation, de vous occuper d'un enfant qui n'est pas le vôtre, d'autre part, vous êtes absolument tenu de ne pas sortir de votre rôle, et surtout, vous n'avez pas le droit à l'erreur. » Car si dans les médias ou les films, la famille recomposée semble avoir le vent en poupe (quel téléfilm n'a pas mis en scène ces familles où tout le monde – les ex y compris – partage le rôti du dimanche autour d'une grande et joyeuse table), dans les faits, les beaux-parents continuent à souffrir des préjugés. Et plus particulièrement les belles-mères, selon Catherine Audibert. « La belle-mère est souvent affublée du costume de la marâtre. Difficile de la voir autrement que comme la jalouse, la méchante, la sorcière, la voleuse d'enfants, voire la putain. Les

beaux-pères sont plus souvent accueillis comme les sauveurs. Grâce à eux, la femme ne sera plus seule et fragilisée par la solitude. » Non, recomposer une famille n'est pas aussi simple qu'on voudrait le croire. Non, tout le monde ne trouve pas d'emblée sa place dans cette nouvelle histoire. C'est une aventure longue, complexe, qui nécessite beaucoup de patience et d'amour, et notamment au sein du nouveau couple qui se forme.

Être soutenu par son/sa partenaire

Pour faire accepter sa place aux yeux des enfants, de l'ex, des grands-parents et même des amis, il semble essentiel de pouvoir s'appuyer sur la seule personne par qui la place du beau-parent au sein de la famille recomposée est légitimée : son ou sa partenaire. Car c'est avant tout en tant que compagnon du parent que le beau-parent intègre la famille. « Votre partenaire est celui qui va vous permettre de prendre une place d'adulte dans la nouvelle famille, explique Catherine Audibert, et vous autoriser à avoir un rôle auprès de ses enfants. La confiance qu'il met en vous, l'acceptation de vous laisser approcher ses enfants, ont une grande importance. »

Mais là encore, comme en témoigne Marie, il ne faut pas oublier que pour le parent aussi, l'éclatement de la famille nucléaire et la formation d'une nouvelle tribu relève du défi : « Mon partenaire était trop préoccupé par sa propre place auprès de son fils, place qu'il redoutait de perdre, et n'a donc pas été d'une grande aide pour moi. Pour lui non plus ça n'a pas été facile. » Confusion des sentiments, culpabilité, les adultes ont souvent du mal à donner à cette nouvelle famille des contours clairs. Pourtant, c'est une démarche nécessaire pour aider les enfants à se structurer et à accepter les changements familiaux. Ainsi, le nouveau couple ne doit pas oublier que la situation qu'il vit est bien le fruit de sa décision : celle de s'aimer, malgré la difficulté. Avec le recul, c'est ce qu'a compris Constance, maman d'un premier garçon, qui a recomposé une famille avec son compagnon Éric et ses deux filles. « Chacun défendait son fils ou sa fille, soucieux de les protéger, se sentant coupable d'être à l'origine de la séparation, de ne pas avoir pu leur offrir le meilleur (sous-entendu, une vie avec leurs vrais parents). Nous avons rajouté de la confusion à tout cela, et finalement, en privilégiant nos enfants, nous avons mis notre couple à rude épreuve. Puis nous avons beaucoup parlé des attitudes à adopter, des réponses à donner, des positions à respecter, des mots à trouver... Au prix de conflits fréquents et douloureux, c'est le seul regret que je pourrais avoir. » Accepter qu'il y aura des obstacles et s'unir pour les surmonter : et si telle était la clé du couple qui décide de recomposer une famille ?

Comprendre les sentiments en jeu

Combien de beaux-parents appréhendent de ne pas aimer leurs beaux-enfants comme s'ils étaient les leurs, ou culpabilisent de ne pas les aimer autant que leurs propres enfants ? Pourtant, comme l'explique Catherine Audibert, la difficulté d'aimer d'emblée un enfant qui n'est pas le sien est réelle et légitime. « Si le parent se prépare à la parentalité bien avant de faire un enfant (on rêve de devenir parent), le beau-parent a cette particularité de n'être pas préparé à cette place qu'il improvise la plupart du temps en prenant « ses fonctions » et en arrivant dans la vie d'enfants qui ont été rêvés, désirés, conçus par d'autres et qui ont déjà leur propre histoire. Il faut accepter le fait que l'amour n'est pas spontané pour avoir une chance de le voir naître entre le beau-parent et l'enfant. » Une prise de conscience difficile, qui prend parfois du temps, mais assainit souvent les rapports, comme en témoigne Constance : « Mes relations avec les filles ont changé le jour où j'ai compris que je n'étais pas dans l'obligation de les aimer ».

D'après Marie, c'est surtout l'attitude de son beau-fils, et son âge, qui ont empêché les liens de se créer. « Nous aurions sans doute pu tisser de meilleures relations lorsque Louis était petit. Mais à l'adolescence, il est déjà trop tard. Je pensais qu'en grandissant cela changerait, mais l'envie n'y était pas. Néanmoins, de mon côté d'adulte, j'ai toujours gardé une ligne de conduite claire, basée sur le respect mutuel. Ne pas forcer les sentiments, veiller à ce qu'il ne manque de rien comme son frère et sa soeur, lui préparer, comme aux autres,

des plats qui lui plaisent, de belles fêtes d'anniversaire... Mais j'ai renoncé à un compliment ou à un mot gentil de se part. Il ne me souhaite même pas mes anniversaires. »

Pour Louis, comme pour d'autres enfants à l'épreuve de la recomposition, la douleur de devoir vivre avec un parent qui n'est pas le sien est parfois très forte. Et plus encore lorsque l'ex, son autre parent, éprouve des difficultés à accepter la séparation et la nouvelle vie qui se construit. Lorsque celui-ci manifeste du mépris ou de la rivalité à l'égard du beau-parent, l'enfant se retrouve souvent prisonnier d'un conflit de loyauté. Pétri par la peur de trahir l'un de ses parents, il lui paraît impossible d'accepter cet autre adulte dans sa vie, de lui porter de l'affection, de le cautionner. Combien d'enfants se retrouvent ainsi tiraillés entre leurs deux familles ? Face à la souffrance de ces enfants, c'est pourtant bel et bien aux adultes de prendre leur responsabilité : celle de les protéger. Et même si cela signifie faire passer, pendant un temps, sa propre souffrance au second plan. Ainsi, lorsque les difficultés sont réelles, entre mères et belles-mères par exemple, il est de leur devoir de ne pas mettre les enfants au cœur de leurs conflits personnels.

Définir les rôles et les règles

Si aucune obligation d'amour ne peut être imposée au beau-parent envers ses beaux-enfants et vice-versa, une obligation de respect est néanmoins nécessaire pour établir les bases de la cohabitation et du vivre ensemble. Le beau-parent, en tant qu'adulte du foyer recomposé, peut difficilement être totalement exclu de l'éducation des enfants, même si ces derniers ne sont pas les siens. « Son rôle est réel dans la mesure où il partage la vie de ces enfants. En tant qu'adulte de la maison, il se doit de les protéger, explique Catherine Audibert. On voit dans certaines familles des beaux-parents qui n'ont qu'une place de « plante verte », qui n'ont le droit de ne rien dire à leurs beaux-enfants. C'est une situation très infantilisante pour ces adultes, qui rappelons-le, sont aussi chez eux, et qui sont en principe des personnes responsables. Les parents légitimes sont les décideurs des grandes lignes de l'éducation (en espérant qu'ils soient eux-mêmes d'accord entre eux sur ces questions). Mais dans le foyer recomposé, les règles de la maison sont édictées par les deux adultes qui forment le nouveau couple, et ils doivent se soutenir mutuellement pour que les enfants respectent ces règles et respectent leur beau-parent. »

Sans jamais oublier la règle d'or de la recomposition : laisser du temps au temps. Le temps de se découvrir, le temps de trouver sa place, le temps d'être accepté, le temps de s'aimer.

À lire aussi

Famille Recomposée - Guide de premiers secours pour une vie harmonieuse, d'Agnès de Viari (Les Carnets de l'info, 2011). Des conseils, suggestions et cas pratiques analysés à l'usage de tous les acteurs des familles recomposées.

<http://www.psychologies.com/Famille/Familles-recomposees/Beau-pere-Belle-mere/Articles-et-Dossiers/Devenir-beau-pere-ou-belle-mere>